



Démande de renseignement sur mon expulsion locative

Par **baracou8513**, le **20/07/2009** à **13:01**

Bonjour,

que dois je faire j'attend l'accord du préfet pour mon expulsion ? je peux encore faire appel ou il est trop tard mais je voudrais savoir si la loi de Madame boutin est valable.j'ai un enfant de 2ans je n'ai pas été relogé j'ai au moin 20 démandes de logement hlm mais sans réponse. el a di pas d'expulssion sans solution de remplacement

merci de me repondre si possible